

L'ENVIRO-EXPRESS



Février 2005

Nomination à la magistrature du Québec

Pour faire suite à l'annonce du 25 février 2005 du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Irwin Cotler, l'équipe de droit de l'Environnement, de l'Énergie et des Ressources naturelles est fière de vous annoncer la nomination de M^e Lorne Giroux à la Cour d'appel du Québec.

L'expérience et l'excellente réputation dont M^e Giroux jouit dans le milieu juridique ne manqueront pas d'ajouter à l'expertise de la Cour d'appel.

Toute l'équipe de droit de l'Environnement, de l'Énergie et des Ressources naturelles souhaite à M^e Giroux une longue et fructueuse carrière à la magistrature.

Pour obtenir une version intégrale, vous pouvez le faire en visitant notre site Internet au www.laverydebilly.com/htmlfr/Publications.asp ou en écrivant par courriel à enviro-express@lavery.qc.ca.

LÉGISLATION, JURISPRUDENCE ET POLITIQUES

Législation - Environnement - Fédéral

- *Règlement sur les émissions des moteurs hors route à allumage par compression, DORS/2005-32, [(2005), 139 Gaz. Can. II, p. 139] »»*
- *Avis de nouvelle activité n° 13424 sur la substance Acide isoocadécanoïque, les produits de réaction avec la tétraéthylènepentamine, les composés avec les produits de réaction de dibutylphosphonate-2-dithiobis [éthanol]alkylsubstituéalcool, le 2,2-iminobis[éthanol], les dérivés {N-[3-(C16-18-alkyloxy) propyliques]} et le 4(ou 5)-méthyl-1H-benzotriazole, [(2005), 139 Gaz. Can. I, p. 518] »»*
- *Condition ministérielle n° 13550 concernant la substance Acide phosphorique, mélange d'esters polyoxyalkylène aryliques et alkyliques, [(2005), 139 Gaz. Can. I, p. 516] »» et*
- *Interdiction ministérielle concernant la substance Polymère perfluoroalkylhydroxyaminoazétidinium, [(2005), 139 Gaz. Can. I, p. 266] »»*
- *Avis concernant certaines substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (« INRP ») pour l'année 2005, [(2005), 139 Gaz. Can. I, p. 440] »»*
- *Publication des résultats finaux des enquêtes effectuées et des recommandations concernant la substance oxyde de bis(2-chloroéthyle), [(2005), 139 Gaz. Can. I, p. 464] »» et*
- *Publication des résultats finaux des enquêtes effectuées et des recommandations concernant la substance 3,5-diméthylaniline, [(2005), 139 Gaz. Can. I, p. 465] »»*

Législation - Environnement - Provincial

- *Règlement modifiant le Règlement sur la récupération et la valorisation des huiles usagées, des contenants d'huile ou de fluides et des filtres usagés, [(2005), 137 G.O. II, p. 586] »»*

Législation - Mines et métaux - Provincial

- *Règlement modifiant le Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure, [(2005), 137 G.O. II, p. 703] »»*

Législation - Faune et flore - Provincial

- *Décret 75-2005, Règlement modifiant le Règlement sur les espèces fauniques menacées ou*

vulnérables et leurs habitats, [(2005), 137 G.O. II, p. 705] »»

Jurisprudence - Environnement - Fédéral

- *Bennett Environmental Inc. c. Canada (ministre de l'Environnement), (19 août 2004), Ottawa, [2004] C.F. 1150. »»*

Jurisprudence - Activités agricoles - Provincial

- *Crevier c. Choquette, (11 janvier 2005), Bedford 455-32-001711-042 (C.Q.) »»*

ACTUALITÉS ENVIRONNEMENTALES

Fédéral

- Plan d'action contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée »»
- Le budget 2005 du gouvernement fédéral et l'environnement »»
- Nouvelles publications »»

Provincial

- Remaniement ministériel »»
- Évolution des pratiques agroenvironnementales à la ferme »»
- Nouvelles publications. »»

CMM

- Gestion de l'eau sur le territoire de la Ville de Montréal »»

International

- Le Protocole de Kyoto est en vigueur »»
- Réglementation des métaux lourds parmi les décisions du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'Environnement »»

CURIOSITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Les raisins et l'électricité »»

*** Droits de reproduction réservés. Toute utilisation non autorisée de ce texte est interdite. Il ne s'agit pas d'une opinion juridique et les lecteurs ne devraient pas agir sur la seule foi des informations qui y sont mentionnées.

© Tous droits réservés 2004, Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L. - avocats